



MAURICE SCHUMANN

TALLEYRAND

PROPHETE DE L'ENTENTE CORDIALE

A Marie-Thérèse Quiniou, dont les travaux d'érudition ont éclairé cette analyse.

Le 29 septembre 1831, la séance de la Chambre des lords sortit de l'ordinaire. La France y fut quelque peu malmenée, ce qui n'étonna personne ; l'ambassadeur de France y fut pris à partie, ce que plusieurs gentlemen jugèrent choquant. L'incident ne mériterait pas d'être tiré de l'oubli si le diplomate attaqué n'avait pas été un illustre dignitaire qui n'avait rien perdu, à soixante-dix-sept ans, de son habileté légendaire et si son défenseur le plus véhément n'avait été l'Anglais le plus célèbre de son temps. La polémique fut allumée par le marquis de Londonderry, frère de Castlereagh qui s'était suicidé une dizaine d'années plus tôt après avoir représenté le gouvernement de Sa Majesté George III au Congrès de Vienne : *« La France — s'écria-t-il — cherche par tous les moyens à faire plier l'Angleterre. Je ne crois pas qu'on puisse trouver dans le monde entier un caractère semblable à celui de l'astucieux personnage qui la représente ici. Quand on voit nos ministres s'empressez autour d'un tel homme, on ne ressent que du dégoût. »*

Le chef de l'opposition (à laquelle appartenait le marquis de Londonderry) ne voulut pas laisser au gouvernement le soin de relever le défi. Ce fut ainsi que le duc de Wellington prononça le panegyrique du prince de Talleyrand : *« Tout en défendant son pays avec autant d'art que de fermeté, dit-il, il a su se comporter envers les autres avec honneur et droiture ; en conscience, je vous déclare qu'aucun homme, public ou privé, n'a jamais été dépeint sous des couleurs plus fausses. »*

Presque au même moment, l'ambassadeur Talleyrand recevait deux visiteurs français, grands écrivains l'un et l'autre, qui portèrent sur leur hôte des jugements aussi contradictoires que ceux de Wellington et de Londonderry. Le premier — Jules Michelet — fut

et resta scandalisé : « *L'Angleterre, fulmina-t-il, est pour lui l'idéal du monde ; il est anglais au point de nous faire frémir.* » L'autre — Alphonse de Lamartine — composa, trente ans plus tard, un portrait de Talleyrand auquel ne manquent ni les nuances ni la sérénité : « *Il y a une lumière qui vient de l'esprit et une lumière qui vient de la conscience. Il n'avait que l'une des deux, et ce n'était pas la meilleure.* » La lucidité de Lamartine ne le porte donc pas à la complaisance. Elle ne l'empêche pas, cependant, de décrire son interlocuteur de 1831 comme « *le diplomate de la paix, le pondérateur de l'équilibre, le conservateur économe de la vie des peuples* ».

Nous voyons ainsi, des deux côtés de la Manche, ceux qui considèrent la réconciliation de l'Angleterre et de la France comme une dangereuse chimère prendre Talleyrand pour cible et ceux qui croient, au contraire, non seulement possible mais souhaitable d'enterrer la hache de guerre le louer ou le défendre. Parmi ceux qui appartiennent à la seconde catégorie, Lamartine est digne à plusieurs égards d'une attention particulière. Né en 1790, il eut, en premier lieu, le mérite précurseur de connaître l'Angleterre et de chercher à la comprendre : il apprit l'anglais pour lire dans le texte original Wordsworth, Shelley et Keats qui exercèrent sur lui une heureuse et visible influence ; il épousa une Anglaise, Miss Birch ; la mort de Byron lui inspira *le Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold*, poème digne selon moi de celui auquel il est dédié. En second lieu, Lamartine fut diplomate de carrière jusqu'à l'âge de quarante ans avant de devenir homme politique et, pour quelques mois, ministre des Affaires étrangères. Enfin et surtout, son jugement a l'avantage d'être fondé sur un témoignage précis, et non sur des idées préconçues. « *Ce n'est pas à Paris, mais à Londres qu'on a besoin de moi* », avait dit Talleyrand en s'ouvrant une nouvelle et dernière carrière aussitôt après avoir aidé Louis-Philippe à monter sur le trône de roi des Français. Quelques mois plus tard, quand Lamartine — son cadet de trente-six ans — lui demande audience, il l'accueille à la fois comme un jeune collègue et comme un écrivain consacré qui vient d'entrer à l'Académie française. Il sait fort bien que l'homme de lettres auquel il parle livrera un jour à la postérité cette confiance capitale : « *Voyez combien je suis heureux dans ma vieillesse. En 1792, j'ai tenté ici de réconcilier Mirabeau et Pitt, et de former entre l'Angleterre libérale et la France révolutionnaire une alliance qui aurait tenu la tige de la balance du monde. Eh*

bien, en 1830, la fortune me réservait pour dernière œuvre de venir à Londres avec la même mission et d'y défendre les mêmes principes que je défendais alors. »

Un historien scrupuleux est obligé de relever dans cette déclaration deux erreurs de fait, tout en soulignant qu'elles n'en altèrent pas la signification profonde. Tout d'abord, en 1792, Mirabeau ne pouvait pas se réconcilier avec Pitt, puisqu'il était mort le 2 avril 1791. Cependant Talleyrand était bien excusable — surtout après tant d'années — d'utiliser son nom comme un symbole. En effet, Mirabeau, peu de temps avant de mourir, s'était écrié à l'Assemblée constituante en présence de son collègue Talleyrand : « *Jeter dès à présent les grandes bases d'une éternelle fraternité entre l'Angleterre et la France serait un acte profond d'une politique vertueuse et rare.* » Ensuite (seconde erreur de fait), en 1792, juste avant la chute de Louis XVI, Talleyrand, chargé d'une mission officielle auprès de William Pitt, n'écrivit pas au ministre français des Affaires étrangères pour lui recommander « *de former entre l'Angleterre libérale et la France révolutionnaire une alliance* » qui tiendrait « *la tige de la balance du monde* ». Son propos est plus modeste : il préconise un accord économique et — le mot figure textuellement dans son rapport — « *une bonne entente* » ; car — ajoute-t-il prudemment — « *un rapprochement avec l'Angleterre n'est pas une chimère* ». Mais — et c'est bien l'essentiel — le vocabulaire et la pensée du vieil ambassadeur de 1831 sont analogues à ceux du jeune chargé de mission de 1792.

Cette continuité est sans doute un premier sujet d'étonnement. Presque tous les contemporains — notamment Victor Hugo et Chateaubriand, qui fut lui aussi ambassadeur à Londres — et la plupart des historiens ont présenté Talleyrand comme un pur et simple opportuniste. Certains le tiennent pour un opportuniste de talent, d'autres pour un opportuniste de génie. Tous s'accordent à dire que — comme les scrupules — les idées générales lui étaient étrangères. Cependant une opinion différente fut professée pour la première fois, sur un territoire britannique, par un personnage dont nous avons trois bonnes raisons de ne pas mépriser le jugement : d'abord, il avait été en relations étroites avec Talleyrand pendant près de dix ans ; ensuite, il n'avait aucun motif d'être indulgent, bien au contraire, envers un homme qui l'avait trahi ; enfin, il avait du génie. Ce territoire britannique, c'est l'île de Sainte-Hélène ; ce personnage, c'est Napoléon. On lit, en effet, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : « *Talleyrand est un philosophe, mais dont la philo-*

sophie sait s'arrêter à propos ». Nous verrons à quel point cette définition est juste. Comme Napoléon fut le premier à le comprendre parce qu'il l'avait constaté, Talleyrand avait une doctrine immuable. Jamais il ne l'a infléchi, jamais il ne s'en est éloigné. Lorsque les circonstances l'y contraignirent, il renonça provisoirement à la servir, mais sans la renier ni l'oublier. Sa philosophie fut souvent à l'arrêt, mais il ne changea jamais de philosophie. Quatre textes concourent à en fournir la preuve. Entre le premier et le dernier, il y a près de quarante ans. Or ils sont presque interchangeables.

1° Le 25 novembre 1792, Talleyrand est encore à Londres d'où il sera expulsé au début de 1794 (heureuse mésaventure, grâce à laquelle il découvrira l'Amérique et y passera deux ans). Depuis deux mois, la France est une république. L'ancien chargé de mission n'a plus aucun caractère officiel. Mais déjà il se soucie moins de savoir par qui la France est gouvernée que de continuer à servir les mêmes idées, quel que soit le régime. Il adresse donc au premier gouvernement de la Première République un étonnant mémoire qui est le prolongement, la suite logique, de son rapport au dernier gouvernement de la monarchie. Son but est simple : convaincre les nouveaux gouvernants d'arrêter le plus vite possible la guerre qui a commencé il y a sept mois et — pour y parvenir — de renoncer à toute annexion, en particulier à l'annexion de la Belgique ; telle est, en effet, la condition de la neutralité anglaise, donc de la paix. « *Tous les agrandissements de territoire* — écrit Talleyrand — *ne sont que des jeux cruels de la déraison politique.* » Cet avertissement fut bientôt noyé dans la tourmente. Mais, en 1815, vingt-trois ans après, la guerre, commencée en Belgique, se terminera en Belgique par l'amointrissement du territoire français. Jamais la France ne retrouvera ni le sang ni le rang qu'elle a perdus.

2° En août 1797, Talleyrand, revenu de son exil aux Etats-Unis, est ministre des Affaires extérieures. Le traité de Campo-Formio vient de donner la Belgique à la France. L'ivresse de la victoire règne à Paris. Or Talleyrand refuse de céder à cette ivresse. Écoutons-le : « *La querelle momentanément assoupie par la consternation du vaincu n'est point de nature à être définitivement terminée par les armes, tandis que la haine subsiste... Qu'est-ce qu'un traité de paix ? C'est celui qui, en réglant l'universalité des objets en contestation, fait succéder non seulement l'état de paix à l'état de guerre, mais l'amitié à la haine.* » Les mots les plus impor-

tants de cette mise en garde sont peut-être ceux-ci : il faut régler « *l'universalité des objets en contestation* ». Ce qui signifie : tant que vous n'avez pas fait la paix *aussi* avec l'Angleterre, vous n'avez rien réglé du tout.

3° Huit ans après, le 17 octobre 1805, Napoléon semble plus que jamais invincible. L'Autriche vient de capituler à Ulm. La griserie est la même qu'au lendemain du traité de Campo-Formio, mais elle est encore plus forte. Cependant Talleyrand ne cède pas plus à l'ivresse en 1805 qu'en 1797. Il adresse à Napoléon d'abord un mémoire, puis une lettre pour l'inciter à « *tendre la main au vaincu* », pour le supplier de sauver la monarchie autrichienne. Car — ajoute-t-il — si la monarchie autrichienne est irrémédiablement affaiblie, les Russes « *maîtres de la Hongrie* » deviendront « *tout-puissants en Europe* ».

La pensée prophétique de Talleyrand est exactement celle qu'il dévoilera complètement au Congrès de Vienne : l'équilibre de l'Europe ne peut reposer que sur l'accord de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France. Pour écrire cela en 1805, pour l'écrire deux fois, pour l'écrire à Napoléon, il fallait posséder deux qualités : une clairvoyance que personne d'autre n'a montrée ; une fermeté que personne d'autre n'a déployée.

4° Un quart de siècle plus tard, le 27 novembre 1830, Talleyrand vient d'arriver à Londres, comme ambassadeur d'un roi dont la légitimité est encore contestée. Sa première dépêche n'est pas l'analyse d'une situation ou le récit d'une conversation. C'est l'exposé d'une doctrine, toujours la même, exactement la même : « *La France, dit-il, doit être bien avec tout le monde et seulement mieux avec quelques puissances... Ce sont les progrès de la civilisation qui formeront désormais nos liens de parenté... Ceci conduit naturellement à regarder l'Angleterre comme la puissance avec laquelle il nous convient d'entretenir le plus de relations... L'Angleterre est la seule puissance qui, comme nous, veuille franchement la paix... C'est avec l'Angleterre que la France doit chercher à agir.* »

Cette dépêche est antérieure de quelques mois à la conversation que nous rapporte Lamartine. Au cours de cet entretien, Talleyrand n'a pas menti. En revanche, il est impossible de se tromper plus lourdement que Chateaubriand, qui écrit à la fin des *Mémoires d'outre-tombe* : « *L'autorité de Talleyrand n'avait aucune valeur en matière d'avenir ; il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière.* »

Nous savons maintenant que Talleyrand avait une philosophie

— comme dit Napoléon — et nous savons quelle était sa philosophie. Le moment est donc venu de poser deux questions et de tenter d'y répondre. D'abord, pourquoi Talleyrand fut-il constamment obsédé par la nécessité d'une « *bonne entente* » entre l'Angleterre et la France ? Ensuite, pourquoi n'a-t-il réussi à établir cette entente qu'au bout de quarante ans, après avoir échoué pendant vingt-cinq ans, puis être resté pendant quinze ans éloigné des affaires ?

La première question n'est pas la moins passionnante. En effet, la volonté de réconcilier l'Angleterre et la France qui anime et guide Talleyrand procède de deux idées qui, l'une et l'autre, sont en avance sur son temps et annoncent le nôtre : la première est d'ordre économique, la deuxième d'ordre idéologique.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la pensée économique n'est pas la plus originale. En 1786, donc trois ans après la paix de Versailles qui avait mis fin à la guerre franco-anglaise (pas la dernière, hélas !), Louis XVI avait signé, dans la même capitale, un traité de commerce avec l'Angleterre. Ce traité avait été inspiré par les fondateurs d'une science nouvelle, l'économie politique. Les plus célèbres de ces précurseurs sont le docteur Quesnay et Dupont de Nemours. Comme le jeune Mirabeau, le jeune Talleyrand est leur disciple. Dans son rapport du 25 novembre 1792 — sa dernière œuvre avant l'exil aux Etats-Unis — il développera longuement la thèse qu'il n'a pas inventée mais que personne avant lui n'a exposée aussi clairement. Une grande révolution industrielle vient de commencer. L'Angleterre et la France y jouent le premier et le second rôle. En France, le mouvement sera accéléré par la Révolution qui a fait disparaître les douanes intérieures et les corporations, donc favorisé la liberté du travail et du commerce. Il ne reste, dès lors, qu'une alternative : ou bien la France et l'Angleterre deviendront rivales et chercheront à s'assurer la maîtrise du commerce mondial ; ou bien elles s'uniront par ce que Talleyrand appelle « *des rapports d'industrie et de commerce* » pour poursuivre ensemble leur expansion.

Talleyrand a bien des raisons de choisir la seconde branche de l'alternative. La principale est la plus simple : si la rivalité l'emporte sur la coopération, c'est l'Angleterre qui gagnera, parce qu'elle est une île et parce qu'elle a une marine puissante. Détail remarquable : Talleyrand ne fuit pas la vraie difficulté. Il se demande si l'Angleterre n'a pas pris sur la France une trop grande

avance industrielle et — comme nous dirions — technologique pour que l'abolition des frontières économiques ne soit pas dangereuse. L'argument auquel il répond est rigoureusement analogue à celui des adversaires du traité de Rome qui, en 1957, disaient : « *Le Marché commun est une folie ; l'industrie allemande est beaucoup trop puissante par rapport à l'industrie française ; elle nous dévore-ra.* » Mieux : la réponse de Talleyrand ressemble comme une sœur à celle que les partisans du Marché commun rétorquaient à ses détracteurs il y a vingt ans. D'abord — explique-t-il — l'industrie française n'est pas négligeable ; il y a des hauts fourneaux au Creusot depuis 1785 ; s'il est vrai que nous importons des lainages et des cotonnades d'Angleterre, il ne faut pas oublier que les Anglais nous achètent des toiles et notamment des toiles de lin. Ensuite et surtout, la paix et la suppression des entraves auront pour effet de stimuler l'expansion et nous donneront une chance de combler l'écart. Il importe de souligner que Talleyrand n'a pas attendu son séjour aux Etats-Unis pour croire aux bienfaits d'un vaste marché. Mais, quand il sera en Amérique, il tirera profit de sa lucidité (un professeur américain a intitulé l'ouvrage qu'il a consacré à cette période de sa vie : *Talleyrand as a financial promoter*). Il complètera plus tard sa démonstration par un raisonnement qui, lui aussi, nous rappelle des souvenirs récents : la France, pays agricole, peut et doit devenir exportatrice de denrées alimentaires. Il n'y avait pas de conseiller commercial dans les ambassades en 1830. Mais Talleyrand fut lui-même son propre conseiller commercial. Il considère comme un de ses succès d'avoir réussi, par ses efforts personnels, à doubler le nombre des bouteilles de vin de Bordeaux achetées par les consommateurs britanniques. Avec le recul des années, il nous est facile de voir pourquoi ce système était fragile et fut très longtemps inapplicable : Talleyrand raisonne comme si Londres était la capitale d'un royaume et non la métropole d'un empire, en d'autres termes comme si les intérêts économiques que la Grande-Bretagne devait protéger n'étaient pas disséminés sur toutes les mers du monde. A vrai dire, il a flairé l'obstacle ; mais comment aurait-il pu le surmonter ? Tantôt il affirme que la convention entre la France et l'Angleterre dont il rêve doit « *avoir pour objet l'indépendance de leurs colonies respectives... grande mesure que réclament les vrais intérêts du commerce* » ; mais ce généreux appel peut difficilement passer pour désintéressé à une époque où la France a perdu son empire colonial du XVIII^e siècle au profit de l'Angleterre et n'a pas encore acquis son empire colonial du XIX^e siècle. Tantôt au contraire

Talleyrand rêve d'une sorte de partage du monde en zones d'influence : à l'Angleterre, « *les avantages dans l'Océan* » ; à la France, « *les avantages dans la Méditerranée* ». Telle est, en effet, l'idée directrice d'une communication fameuse qu'il fit, après son retour d'Amérique, à l'Académie des sciences morales et politiques. Lorsqu'il deviendra ministre, il cessera de se faire des illusions sur la possibilité d'exécuter ce dessein. Mais, près de deux siècles plus tard, quand il n'y aura plus ni empire colonial britannique ni empire colonial français, la pensée économique de Talleyrand sera soudain parée d'une étonnante jeunesse. En le relisant, nous nous sentons assurés qu'il aurait accueilli l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun non seulement sans réserve, mais encore sans surprise.

Que cette affirmation puisse être posée sans risque d'erreur, nous avons un second motif de le croire. Le Marché commun ne repose pas seulement sur une philosophie économique ; il procède aussi d'une philosophie politique. Tous les membres de la Communauté doivent avoir et ont, en fait, la même conception de la démocratie, bien que leurs régimes ne soient pas identiques. L'élection des membres de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel serait inimaginable si, dans les neuf pays, l'origine du pouvoir n'était pas le libre choix des citoyens. Cependant un point capital mérite d'être mis en lumière : cette conception de la démocratie est la loi de la Communauté, mais ne gouverne pas les relations des Etats membres avec le reste du monde. Un dictateur militaire ou le chef d'un parti unique ne pourraient pas siéger au Conseil européen à côté de M. Callaghan ou de M. Giscard d'Estaing. Mais M. Callaghan ou M. Giscard d'Estaing n'ont ni la possibilité ni le désir de propager par l'intimidation ou par la force les principes sur lesquels la Communauté repose. Leur but est, au contraire, de favoriser partout la détente, l'entente et la coopération, indépendamment des systèmes politiques. C'est à cette règle qu'obéit la diplomatie commune aux Neuf, dans la faible mesure où elle existe. En bref, la Communauté économique européenne est une entreprise idéologique. Mais l'idéologie est pour elle un ciment, et non un article d'exportation. Or cette attitude intellectuelle est exactement celle que Talleyrand adopta dès le début de la Révolution et maintint jusqu'à la fin de sa longue carrière à travers les bouleversements dont il fut le témoin. D'une part, il ne se contente

pas de considérer — ainsi que nous l'avons vu — « *tous les agrandissements de territoire* » comme des « *jeux de la déraison* ». Il va jusqu'à considérer que les limites de 1789 sont acceptables, en tout cas que la volonté de les étendre ne justifie pas une guerre. Nous en possédons une preuve irréfutable : en 1790, Robespierre — qui, en 1792, devait s'opposer jusqu'au dernier moment aux partisans de la guerre révolutionnaire — demanda à l'Assemblée constituante de déclarer « *éternelles* » les frontières du pays et de proclamer la « *renonciation aux conquêtes* ». Il n'obtint qu'un petit nombre de suffrages parmi lesquels celui du député Talleyrand. Son ami Mirabeau figurait dans la majorité : il lui paraissait inconcevable, comme à la quasi-totalité de ses contemporains, que la France pût se considérer comme achevée avant d'avoir atteint le Rhin, les Alpes et l'Escaut.

Mais, d'autre part, nous avons entendu le même Talleyrand dire à Lamartine qu'il avait toujours voulu « *réconcilier Mirabeau et Pitt, former une alliance entre l'Angleterre libérale et la France révolutionnaire* ». Il n'a jamais manqué de souligner que « *des principes communs* » qu'il définit comme « *des principes sagement libéraux* » « *resserrent plus étroitement les liens des deux pays* ». Le rôle que Talleyrand attribue à l'idéologie dans la politique internationale nous paraît aujourd'hui normal. C'est justement pourquoi il le distingue des hommes de son temps qui oscillaient entre deux conceptions toutes différentes. Les rois et les grands ministres de la monarchie avaient banni l'idéologie, c'est-à-dire la religion, de la diplomatie : tous les écoliers français savent que — pour empêcher les Habsbourg d'encercler le royaume — ils recherchaient l'alliance du sultan de Constantinople ou des princes protestants d'Allemagne. Mazarin — le cardinal Mazarin — était tout dévoué à une reine et à un roi qui étaient l'une la belle-sœur, l'autre le neveu de Charles I^{er} ; cela ne l'empêcha pas de nouer une négociation exemplaire avec Cromwell pour obliger Sa Majesté Très Catholique le roi d'Espagne à conclure la paix avec le jeune Louis XIV. Quand ils s'éloignaient de cette tradition, les hommes qui gouvernèrent la France entre 1792 et 1814 versaient dans l'excès contraire ; pour justifier les conquêtes et les annexions, ils affirmaient que leur but était de « *libérer* » les peuples en leur apportant la Déclaration des droits de l'homme ou le code civil à la pointe des baïonnettes. La philosophie de Talleyrand s'oppose également à l'un et à l'autre de ces deux systèmes. Il l'a maintes fois énoncée mais l'exprime avec une force particulière dans une lettre datée du 2 juillet 1799. « *Il est de la*

nature d'un Etat libre — dit-il d'abord— *de désirer que les autres peuples soient appelés à la jouissance d'un bien qui, une fois répandu, promet à l'Europe et au monde l'extinction d'une grande part des querelles qui la ravagent.* » Mais il ajoute aussitôt que vouloir porter la liberté « à force ouverte » chez les autres nations est le moyen le plus propre à « *la faire haïr et à empêcher son triomphe* ». Pour assurer son rayonnement, il faut au contraire l'établir solidement chez soi et conduire la France à un « *état de prospérité et de satisfaction intérieure* » qui rende son régime attrayant. Cette modération idéologique semble banale en 1976. Elle ne l'était pas quand la France inachevée restait, en superficie comme en population, le pays le plus puissant d'Europe.

Mais nous ne pouvons pas ne pas reconnaître comme un précurseur l'homme né sous le règne de George II et mort un an après l'avènement de la reine Victoria qui non seulement accorda une place privilégiée à l'entente franco-britannique, mais encore justifia ce privilège par la comparaison des stades de développement économique et par la similitude des principes de gouvernement.

Pourtant, si Talleyrand était mort à soixante ans, l'historien aurait constaté que sa ligne de conduite ne l'avait mené nulle part ou même ne l'avait pas empêché de suivre parfois une direction contraire à celle qui lui était indiquée par ses préférences et sa réflexion. La cause en est fort simple, et c'est peut-être pour cela qu'on n'y prête guère attention : Talleyrand fut souvent et longtemps ministre, mais il ne fut jamais le maître du jeu ; il pesa sur les décisions, mais n'eut pas le pouvoir de les prendre. Les textes que nous avons cités démontrent, non seulement qu'il savait parler franc au Directoire ou à l'empereur, mais encore qu'il était fondamentalement en désaccord avec ses chefs. Même quand il représentera la France au Congrès de Vienne, la méfiance très compréhensible que Louis XVIII et surtout l'entourage du roi éprouvent envers lui le contraindront à multiplier les précautions et parfois à ne pas aller au bout de ses intentions. Il ne se sentira totalement libre que lorsqu'il sera l'ambassadeur de Louis-Philippe, mais seulement dans la mesure où il trouvera le moyen de correspondre directement avec le roi, dont les idées sont identiques aux siennes, par-dessus la tête des ministres des Affaires étrangères qui sont beaucoup moins enclins à le comprendre ou à le suivre. Il résume presque toute sa carrière — telle qu'il la juge lui-même — lorsqu'il

écrit : « *On voit bien que ce n'est pas toujours par calcul personnel que les hommes acceptent des emplois, et je pourrais dire qu'en fait de sacrifice, on en fait un bien grand lorsqu'on consent à être l'éditeur responsable des œuvres d'autrui.* » Talleyrand savait fort bien que le « *calcul personnel* » et l'appât du gain l'avaient souvent poussé vers les « *emplois* » ou détourné de les quitter, quoiqu'il ait aussi pratiqué l'art difficile de partir à temps. Cependant, quand il se définissait comme « *l'éditeur responsable des œuvres d'autrui* », il ne travestissait pas les faits. A vrai dire, il arriva maintes fois que l'éditeur rejetât sur autrui la responsabilité de certaines œuvres au moment où il les éditait. En revanche, il ne cessa pas de préparer ou de poursuivre la composition de son propre ouvrage, même quand il fit semblant de signer un livre tout différent. On n'a pas lieu d'être surpris qu'il soit l'auteur de cette maxime : « *La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.* » Mais, quand il s'agissait de l'avenir des relations franco-anglaises, aucun déguisement ne parvint jamais à dissimuler sa vraie pensée.

Le point de départ est l'échec de sa première mission diplomatique. Il arrive à Londres au moment où la guerre entre l'Autriche et la France vient de commencer. Dix jours après le début des hostilités, le 1^{er} mai 1792, la politique anglaise est définie par cette réponse du représentant de William Pitt au roi de Prusse : « *La Grande-Bretagne gardera la neutralité à moins qu'on ne porte atteinte à la Constitution des Pays-Bas.* » En effet, le cabinet de Londres a déjà (ce qu'on ignore généralement) un engagement sur le continent : le 10 décembre 1790, donc un an et demi après le début de la Révolution, il a signé — avec la Prusse et la Hollande — le traité de La Haye qui garantit la souveraineté autrichienne sur les provinces belges et confirme la Triple-Alliance de 1788. Mais la déclaration du 1^{er} mai signifie clairement : « *Nous ne considérons pas que la guerre austro-française soit par elle-même une atteinte à la souveraineté autrichienne ; la garantie du traité de La Haye ne jouerait que si la France prétendait chasser l'empereur des provinces belges pour prendre sa place* ». De fait, le 25 mai, l'Angleterre proclame sa neutralité. Aussitôt — les 28 mai, 5 juin et 18 juin — Talleyrand adresse à Paris trois mises en garde : le système de neutralité embrassé par le Royaume-Uni est très fragile ; si la France donne l'impression de vouloir exciter des soulèvements contre les gouvernements établis, la nation anglaise approuvera l'entrée en guerre qu'elle réprouve aujourd'hui ; la non-intervention est la contrepartie nécessaire de la neutralité britanni-

que. Non seulement il ne sera pas entendu, mais encore — le 19 novembre — la Convention décrète : « *Nous ne traiterons jamais qu'avec les peuples qui auront un gouvernement en concordance avec nos principes.* » Cependant Talleyrand s'acharne : « *N'ayons pas* — écrit-il à Danton — *la ridicule prétention d'être maîtres chez les autres.* » Mais les dés sont jetés : le 21 janvier 1793, Louis XVI est décapité ; le 1^{er} février, la guerre est étendue à l'Angleterre.

Alors Danton se souvient des avertissements de Talleyrand. Le 13 avril, effrayé par les progrès de la coalition, il fait abroger le décret du 19 novembre : « *Irions-nous, dit-il, secourir des patriotes qui voudraient faire une révolution en Chine ? Donnons l'exemple de la raison : décrétons que nous ne nous immiscerons point dans ce qui se passe chez nos voisins.* »

La Convention l'approuve, mais en vain. Il est trop tard. Cependant la leçon n'est pas perdue. Toute sa vie, Talleyrand ne pensera qu'à reprendre, sur les mêmes bases, la négociation de 1792 au point où elle aurait pu réussir. Nous allons en trouver les preuves sous tous les régimes qu'il servira. Cinq régimes, donc cinq preuves.

Première preuve : mars 1798.

Le ministre de Prusse à Paris, Sandoz-Rollin, rapporte une violente dispute entre le ministre des Relations extérieures et l'un des cinq Directeurs. « *Que parlez-vous de faire la paix avec l'Angleterre ?*, s'écrie le Directeur Rewbell, *vous êtes le seul qui puissiez avancer une telle absurdité. Je ne sais qu'un moyen de lui procurer la paix, c'est de l'humilier et de la subjuguier.* » A quoi Talleyrand répond : « *Tandis que le Directoire crie guerre contre l'Angleterre, moi je crie paix... La guerre réveille le patriotisme de cette nation et, grâce aux mesures contre les neutres, on a mis tout le commerce de l'Europe dans la possession de l'Angleterre. L'on se fâche quand je parle de la sorte et on ne veut pas être éclairé.* »

Il réussit à amorcer une négociation mais se convainc aussitôt que le cabinet de Londres, lui non plus, « *ne veut pas être éclairé* ». Alors il s'incline et fait mine de hurler avec les loups ou, comme il dit lui-même, « *édite les œuvres d'autrui* ». Pas pour longtemps.

Deuxième preuve : février 1800.

Bonaparte a conquis le pouvoir depuis trois mois à peine. Pour Talleyrand, le Dix-Huit Brumaire est avant tout l'occasion de recommencer la tentative qui vient d'échouer. En quelques semai-

nes, il obtient du Premier consul qu'il signe une lettre au roi d'Angleterre : « *La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde doit-elle être éternelle ? N'est-il aucun moyen de s'entendre ?... Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale... Le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde.* »

Les destinataires de cette lettre — c'est-à-dire les ministres anglais — croient y reconnaître le style de Talleyrand. Il nous est permis de partager leur opinion. Chacun sait que « *l'ouverture* » conseillée à Bonaparte par son ministre conduisit à la paix d'Amiens et que cette paix fut à peine une trêve. Le Premier consul ne porte peut-être pas seul la responsabilité de la rupture. Dès le lendemain d'Amiens, Pitt avait dit à Malmesbury (négociateur de la Triple-Alliance de 1788) : « *On a bien fait de traiter. L'Angleterre avait besoin d'un repos, si court fût-il.* » Mais l'historien de Talleyrand retiendra surtout que, dans les dernières années de sa vie, le prince situait à ce moment précis la fin d'un chapitre : « *Jusqu'à la paix d'Amiens — lit-on dans ses Mémoires — on pouvait n'être pas d'accord avec lui sur les moyens, mais l'utilité du but ne pouvait être contestée* » ; cette paix à peine conclue, « *la modération commença à abandonner Bonaparte* ». Ainsi furent jetées les semences de nouvelles guerres « *qui devaient, après avoir accablé l'Europe et la France, le conduire lui-même à sa ruine* ». Quand il porte un jugement d'ensemble, c'est donc la qualité de l'effort déployé pour se réconcilier avec l'Angleterre que Talleyrand choisit comme critère.

Troisième preuve : 4 février 1805.

Talleyrand révèle au Sénat que l'empereur vient d'adresser une nouvelle lettre au roi d'Angleterre. On y relève cette phrase qui porte la marque de son inspirateur : « *les colonies sont pour la France un objet secondaire* ». Sur le moment, l'échec est total. Mais, après Austerlitz, quand Pitt meurt et est remplacé par Fox au début de 1806, Talleyrand reprend espoir. Nous possédons ici deux témoignages précieux et concordants. Celui de l'ambassadeur d'Autriche : « *M. de Talleyrand veut quitter les affaires, mais se fait un point d'honneur de parvenir auparavant à la conclusion de la paix avec l'Angleterre.* » Celui de Savary, ministre de la Police, qui savait tendre l'oreille : « *Rien ne lui eût coûté pour faire conclure la paix avec l'Angleterre. Il le disait à qui voulait l'entendre* » ; quand

ses efforts étaient contrariés, « *il entraînait en fureur* ». La mort de Fox rendra vaine cette obsession. Dès lors, tous les observateurs confirment l'opinion d'un diplomate autrichien : « *M. de Talleyrand désire ardemment se retirer de son poste.* » Le 9 août 1807, il quittera le ministère des Relations extérieures où, comme l'a bien vu Metternich, son influence avait été « *puissante dans les moyens journaliers d'exécution* », mais « *subalterne quant au point de vue politique* ».

Quatrième preuve : 17 octobre 1814.

De Vienne, Talleyrand adresse à Louis XVIII la première d'une série de lettres dont le but est de faire comprendre au roi pourquoi la France ne peut rétablir son rang qu'en se rapprochant de l'Angleterre. Son raisonnement est simple : l'Angleterre veut conserver sa prépondérance maritime, mais n'a ni l'intention ni l'ambition de s'agrandir sur le continent ; hors de l'Europe, elle est animée par l'esprit de conquête ; dans les affaires de l'Europe, elle obéit à l'esprit de conservation. Son intérêt est donc de limiter les convoitises des deux puissances les plus gourmandes, la Russie et la Prusse, en s'appuyant sur les deux pays que cette gourmandise menace, l'Autriche et la France. Dès le 3 janvier 1815, la sagesse d'un tel dessein était démontrée par la conclusion — entre Londres, Vienne et Paris — de la fameuse alliance secrète que Talleyrand avait conçue et que Napoléon ruina en revenant de l'île d'Elbe. Pas plus en 1814 qu'avant 1807, le prince n'a été guidé par l'amour de l'Angleterre : « *Son peu de zèle pour les principes ne doit pas surprendre*, écrit-il ; *ses principes sont son intérêt* ». Mais il croit et démontre que cet intérêt est — malgré les apparences — compatible avec celui de la France, qui suppose aujourd'hui l'équilibre européen comme il exigeait hier la conclusion de la paix.

Cinquième et dernière preuve : 16 décembre 1833.

Talleyrand est sur le point d'avoir quatre-vingts ans. Il est ambassadeur à Londres depuis trois ans et pour un an encore. C'est à ce moment que le duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères, lui adresse une instruction qu'il a lui-même sollicitée et inspirée. L'idée qui la gouverne est ambitieuse et précise : il faut conclure une alliance défensive entre la France et la Grande-Bretagne. L'argumentation est d'une telle modernité qu'on ne résiste pas à l'envie de citer textuellement le passage essentiel : « *L'intérêt de l'Angleterre, c'est le maintien du statu quo ; l'Angleterre*

s'est fait sa part en 1815 ; elle l'a faite large, ce n'était que justice. Tous les pays de l'Europe avaient passé sous le joug de Napoléon : elle seule avait résisté. Sa résistance avait préservé l'Europe du fléau de la monarchie universelle et de la tyrannie. Mais enfin, je le répète, l'Angleterre s'est fait largement sa part ; la position qu'elle s'est créée en Europe est relativement grande et forte. Tous les changements de quelque importance qui pourraient désormais survenir en Europe, surtout s'ils s'opéraient sans son concours, lui seraient très désavantageux et tourneraient désormais contre elle. » De ces prémisses, le duc de Broglie, c'est-à-dire Talleyrand, tire une conclusion très nette : « *Je pose en fait qu'involontairement, par instinct, si la France devenait l'objet d'une agression gratuite et non provoquée, l'Angleterre défendrait la France et prendrait fait et cause pour elle.* » Mieux : cet engagement d'assistance mutuelle ferait réfléchir les autres puissances si elles songeaient à détruire où que ce fût l'équilibre européen et « *retiendrait toute velléité d'agrandissement* ».

Pourquoi Talleyrand pouvait-il reprendre et préciser en 1833, mais cette fois pour en faire une directive et non plus un avis, les principes qu'il avait énoncés en 1792 ? Parce qu'il était revenu à Londres en 1830, comme ambassadeur, avec des convictions identiques à celles qui l'animaient quarante et un ans avant quand il était un émissaire semi-clandestin et semi-fugitif. En 1830, comme en 1792, Talleyrand croit — presque contre tout le monde — que le nouveau régime a besoin de la paix. En 1830, comme en 1792, Talleyrand croit que la clef de la paix est à Londres et que la clef de la paix avec Londres est en Belgique. Mais, en 1830, il est l'ambassadeur d'un roi qui a pris comme lui le chemin de l'exil en 1792 et qui a les mêmes raisons que lui de vouloir « *conjurer le malheur le plus redoutable : une guerre révolutionnaire et universelle* ». Louis-Philippe et Talleyrand furent donc d'accord pour réunir, grâce à des trésors de patience et de discernement, les trois conditions de la paix.

Première condition : rassurer l'Angleterre en écartant l'intervention armée de la France en faveur des Belges soulevés.

Deuxième condition : s'appuyer sur l'Angleterre pour éviter que les puissances continentales ne prétendent contraindre par la force la Belgique à rester sous l'autorité des Pays-Bas.

Troisième condition : associer l'Angleterre à la garantie de l'inviolabilité et de la neutralité belges.

Résultat : quand — moins d'un an après l'arrivée de l'ambassa-

deur Talleyrand à Londres — le roi de Hollande essaya de reconquérir la Belgique (ce que le roi des Français n'aurait pas pu laisser faire sans perdre son trône), une armée française franchit immédiatement la frontière. Mais, loin d'en blâmer la France, l'Angleterre envoya une escadre devant les côtes belges pour obliger les Hollandais à quitter Anvers. Vingt ans avant la mort de Wellington, la coopération militaire franco-anglaise commençait à quelques lieues de Waterloo. Talleyrand s'était emparé de la question belge, facteur de division et brandon de discorde par excellence, pour en faire l'instrument de la réconciliation.

C'était pour rendre cette réconciliation définitive que le vieil ambassadeur aurait voulu terminer sa carrière par la conclusion d'une alliance défensive. Il n'y parvint pas. Palmerston s'empara de l'idée, mais pour en modifier complètement le caractère : il y avait alors deux guerres civiles, liées l'une à l'autre, au Portugal et en Espagne, où deux princes partisans de l'absolutisme, Miguel et Carlos, menaçaient deux trônes qui s'appuyaient contre eux sur les libéraux. Le Premier ministre obtint de celui qu'il appelait « *old Talley* » que la France se joignît à l'Angleterre, à l'Espagne et au Portugal, pour conclure, en avril 1834, un traité dont l'objet était de soutenir les deux souverains légitimes contre les infants Don Carlos et Don Miguel. Toutefois, après la signature de ce traité, Palmerston écrivait à son frère Sir William Temple : « *Ce qui est d'une importance permanente et générale, c'est que cela établit entre les Etats constitutionnels de l'Occident une Quadruple-Alliance qui servira de grand contrepoids à la Sainte-Alliance de l'Orient.* »

La Quadruple-Alliance n'eut pas la vie longue et ne méritait guère le nom pompeux dont l'affubla Palmerston. Cependant, depuis qu'elle fut signée, il n'y eut plus ni guerre franco-espagnole ni guerre franco-anglaise. L'Espagne ne redevint jamais l'ennemie de la France ; mais surtout l'Angleterre devint progressivement son alliée. Talleyrand fut sans doute le seul à prévoir, parce qu'il s'était acharné à le vouloir, ce renversement « *d'une importance permanente et générale* ».

J'ai mieux compris comment il avait fondé l'Entente cordiale quand j'ai constaté que — sur ses carnets intimes — il écrivait le mot Temps avec un T majuscule.

MAURICE SCHUMANN
de l'Académie française